

COMMISSION INFORMATIQUE

MISSIONS

- gérer le parc informatique,
- gérer les postes informatiques, tablettes, imprimantes (mises à jour, installation, dépannages),
- assister les Commissions dans l'utilisation des différents outils et logiciels mis en œuvre au sein du District,
- > collaborer avec la Commission Formation sur la mise en place des formations relatives à l'utilisation d'outils informatiques,
- conseiller et préconiser les achats, choix de matériels et logiciels (hors ceux imposés par la F.F.F. ou la Ligue),
- > développer des applications Web ou Windows (exécutables) selon le besoin,
- administrer les serveurs de données mis en place par la Commission (serveur WEBDEV, serveur de stockage),
- gérer les comptes et les partages sur le serveur NAS.